

Utilisation de photo dont je suis l'auteur sur des sites web

Par Yzeman, le 29/08/2017 à 16:49

Bonjour

J'ai été durant 6 mois Co dirigeant d'une société

J'en suis sorti récemment

Pendant ces 6 mois de direction et de contribution - je me suis proposé pour faire des photos / portrait de personnes de la société avec mon appareil photo personnel. Étant donné la "séparation" qui ne s'est pas très bien passée et la non mention de droit d'auteur je souhaite faire retirer ces photos du site web de cette société.

Quels sont mes droits et possibilités d'actions (sachant que suite à une première demande ils refusent !)

Merci de vos conseils